Ecrit par Echo du Mardi le 5 mars 2025

CARO

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 mars 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à AVIGNON du 1er mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée à capital variable.
Dénomination : CARO.
Siège : 7 RUE MAZAN, 84000 AVIGNON.
Durée : 99 ans.
Capital souscrit : 100 euros.
Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : cinquante (50,00 €) euros.
Objet : L 'acquisition du fonds de commerce de restauration et de traiteur exploité par la SAS La Cour de Caro, 7 RUE MAZAN 84000 AVIGNON, l'exploitation dudit fonds de commerce, toute activité de prestation et de service dans le domaine de la restauration.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Président : BERTRAMOND Joël demeurant 31 Avenue Julien Guigue 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON-84000.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 mars 2025